



Communiqué de presse
Lannilis, le 5 décembre 2018

Reprise de la société IC BOIS : l'offre du Groupe TRECObAT a été retenue

L'offre du Groupe TRECObAT, pour une reprise partielle des actifs de l'entreprise IC BOIS, a été retenue, ce jour, par le Tribunal de Commerce de Vannes (56).

L'entreprise IC BOIS avait été placée en redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Vannes le 29 Août 2018, dans l'attente d'un repreneur.

« Nous nous sommes portés naturellement candidat à la reprise de cette entreprise du Morbihan, compte tenu de la proximité de nos métiers exercés dans le domaine de l'ossature bois »

Le Groupe TRECObAT ne reprend pas l'outil de production, car il en a déjà deux en interne, l'un situé à Lannilis (29) et l'autre situé à l'Hermitage (35), mais il reprend l'activité chantiers et l'activité maisons individuelles. Il reprend également 20 salariés sur les 41 personnes qui composaient l'entreprise IC BOIS au moment de la cession.

Alban BOYÉ, Directeur général
Groupe TRECObAT

À propos de l'entreprise IC BOIS :

Spécialiste de la construction à ossature bois, IC BOIS (Industrie Charpente Bois) a été créée en 1987 à Sérent (56). L'entreprise a développé une activité de construction de maisons individuelles en 2010.

À propos du Groupe TRECObAT :

Créé en 1972 à Lannilis (29), le Groupe TRECObAT est un constructeur de maisons individuelles implanté sur le territoire Arc Atlantique et à Paris. Il emploie 420 collaborateurs pour un Chiffre d'Affaires consolidé 2017-2018 de 139 millions d'euros.